



Ville de
rimouski

SERVICE DU GREFFE

☎ 418 724-3125
☎ 418 724-9795
greffe@ville.rimouski.qc.ca

■ **Cour municipale**

☎ 418 724-3181
☎ 418 724-9795
cour.municipale@ville.rimouski.qc.ca

■ **Archives**

☎ 418 724-3178
☎ 418 724-9795
archives@ville.rimouski.qc.ca

Le 24 octobre 2014

Madame Lisa Raitt, ministre et responsable
Transports Canada
Société canadienne des postes
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

N/Réf. : P 1862-00- /2014

**Objet : Réforme de Postes Canada –
Livraison du courrier en milieu urbanisé**

Madame la Ministre,

Dans le cadre des actions entreprises par l'Union des municipalités du Québec, suite à l'annonce par Postes Canada d'une importante réforme de ses services, veuillez trouver sous pli copie conforme de la résolution 2014-10-847, adoptée le 20 octobre 2014.

Aux termes de cette résolution, la Ville de Rimouski, à l'instar de l'Union des municipalités, vous demande de cesser la réforme entreprise par Postes Canada qui a pour effet de mettre fin à la livraison du courrier à domicile en milieu urbanisé.

Le conseil municipal vous remercie de l'attention apportée à cet important dossier et vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ses salutations distinguées.

La greffière,

Monique Sénéchal

MS/mr

Pièce jointe :1

c.c. M. Éric Forest, maire
M. Claude Périnet, ing., directeur général
M^e Diane Simard de l'Union des municipalités du Québec
M. Denis Lemelin, président national du STTP ✓



Les Cités régionales
Caucus de l'UMQ



BUREAU
DU
GREFFIER

VILLE DE RIMOUSKI

205, AV. DE LA CATHÉDRALE, C.P. 710, RIMOUSKI (QUÉBEC) G5L 7C7

VILLE DE RIMOUSKI
PROVINCE DE QUÉBEC

EXTRAIT DES MINUTES de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Rimouski, tenue à l'Hôtel de Ville à 20 h 03 le vingt octobre deux mille quatorze.

Sont présents : Mesdames les conseillères Jennifer Murray, Cécilia Michaud et Claire Dubé, messieurs les conseillers Serge Dionne, Rodrigue Joncas, Jacques Lévesque, Pierre Chassé, Karol Francis, Dave Dumas et Marc Parent formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, monsieur Éric Forest.

2014-10-847

DEMANDE À LA MINISTRE DES TRANSPORTS ET RESPONSABLE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES – RÉFORME DE POSTES CANADA – LIVRAISON DU COURRIER EN MILIEU URBANISÉ

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada a annoncé au mois de décembre 2013 une importante réforme de ses services;

CONSIDÉRANT QUE cette réforme prévoit de mettre fin à la distribution du courrier à domicile en milieu urbain d'ici les cinq prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a dénoncé cette réforme par résolution le 20 février 2014;

CONSIDÉRANT QU'il y a d'autres moyens de parvenir aux économies escomptées;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada s'est engagé auprès de l'Union des municipalités du Québec à consulter ses partenaires municipaux;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont propriétaires et gestionnaires de l'emprise publique municipale;

CONSIDÉRANT QUE la décision unilatérale de Postes Canada aura des effets négatifs sur l'économie des régions;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités constituent des gouvernements de proximité responsables de nombreux services municipaux;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités doivent veiller à ce que les citoyens reçoivent toute l'information utile sur ces services;

2014-10-847

/2...

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Pierre Chassé, appuyé par le conseiller Jacques Lévesque et résolu à l'unanimité qu'à l'instar de l'Union des municipalités du Québec, la Ville de Rimouski demande à l'honorable Lisa Raitt, ministre des Transports et responsable de la Société canadienne des postes, de cesser la réforme entreprise par Postes Canada qui a pour effet de mettre fin à la livraison du courrier à domicile en milieu urbanisé.

(S) Éric Forest
Maire

(S) Monique Sénéchal
Greffière

COPIE CONFORME



Greffière ou
Assistante greffière